



Litige avec une facture proforma

Par **loumag**, le **28/02/2012** à **14:54**

Bonjour,rnrnJe suis en pleine création d'entreprise et aujourd'hui je rencontre un problème majeur.rnrnEn effet, je devais travailler avec un fournisseur qui m'avait envoyé une facture proforma fin octobre que j'ai signé, "lu et approuvé". je n'avais pas forcément pris le temps de lire en détail les CGV fort indigestes et écrites en caractères minuscules.rnrnAujourd'hui après avoir consulté diverses personnes travaillant avec ce fournisseur, il s'avère que ce dernier est fort désagréable, a une politique commerciale plus qu'obsolète, n'assure pas son SAV en cas de panne de machine, laissant ainsi le client sans possibilité de travailler, des frais d'achats cachés au moment du contrat.... Bref, pour toutes ces raisons je ne souhaite plus travailler avec lui.rnrnJe n'ai pas envoyé d'acompte, juste signer la proforma, mais aujourd'hui ce fournisseur ne veut pas lâcher prise et veut que sa commande soit acquittée et menace de m'assigner en justice.rnrnQuel recours puis-je avoir? La facture proforma signée engage-t-elle une commande ferme obligatoire?rnrnMerci d'avance pour vos réponses car je suis prise par le temps aujourd'hui et ce problème me retarde dans mon ouverture